NB: Les comptes de communes sont ceux de l'instruction M14 du 1er janvier 2016 + de 500 habitants.

1 - Électrification rurale (E.R.)

L'investissement reste la propriété du SDE.

	SDE		Commune	
	C/ de dépenses	C/ de recettes	C/ de dépenses	C/ de recettes
	des travaux le SDE et la lr 15 000 € remboursab		leurs créance et dette :	
Réalisations des	2315			
travaux	(15 000)			
Constatation de la	2763	1384 ou 1385	2041582	168758
« dette » des communes envers le	(15 000)	(15 000)	(15 000)	(15 000)
SDE pour le montant				
total de l'opération (1)				
Pilis chadile année le 🕻	DE annelle le rembours			
-	DE appene le remodur.		La commune rembourse of	et amorti :
Émission d'un titre	BE append to removars	276358	La commune rembourse	et amorti :
-	DE appene le remodurs		La commune rembourse	et amorti :
Émission d'un titre Émission d'un mandat	DE appene le remodurs	276358	La commune rembourse de la com	et amorti :
Émission d'un titre Émission d'un mandat	DE appene le remodurs	276358		et amorti :
Émission d'un titre	DE appene le remodurs	276358	168758	28041582

Pièces justificatives:

- (1) DGD + plan de financement + délibération type de la commune
- (2) Titre du SDE